


M. Wouko Tiémoko

|   |   |   |
|---|---|---|
| Mission Permanente de la<br>République de Côte d'Ivoire<br>à Genève |  | République de Côte d'Ivoire<br>Union-Discipline-Travail |
|---|---|---|

**Groupe de Travail sur  
l'Examen Périodique Universel  
14<sup>Ème</sup> session**

**GENEVE DU 22 OCTOBRE AU 05 NOVEMBRE 2012**

---

**DECLARATION  
DE LA DELEGATION IVOIRIENNE  
A L'OCCASION DU  
PASSAGE DU GABON AU SECOND CYCLE**

Genève, le 23 octobre 2012

---

Madame la Présidente,

Ma délégation félicite la délégation du Gabon pour la présentation exhaustive de son rapport national à l'occasion de son passage au second cycle de l'Examen Périodique Universel(EPU). Elle salue le fait que de larges consultations aient permis d'aboutir à l'élaboration de ce rapport national.

Madame la Présidente,

Ma délégation félicite le Gabon pour l'endossement des recommandations issues de son passage au premier cycle, ainsi que pour les efforts consentis par les Autorités gabonaises pour donner suite auxdites recommandations notamment en matière de ratification des instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme tels que le protocole facultatif à la Convention contre la Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et le protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés sur la Convention relative aux Droits de l'Enfant, auxquels le Gabon a adhéré en 2010.

Elle salue par ailleurs l'adoption en février 2010, de la loi portant sur l'abolition de la peine de mort, la mise en place, en septembre 2011 de la Commission nationale des droits de l'homme et reste convaincue que la mise en œuvre de ces recommandations, par les autorités gabonaises et tous les autres acteurs concernés, contribuera certainement à renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme dans le pays.

Madame la présidente,

Tout en reconnaissant les avancées réalisées par le Gabon, ma délégation voudrait encourager le pays à poursuivre ses efforts en vue d'accomplir bien d'autres réformes visant à consolider l'état de droit ; elle voudrait à cet effet recommander au Gouvernement gabonais de:

- ratifier les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, non encore ratifiés par le Gabon tel que les protocoles facultatifs au pacte international relatif aux droits civils et politiques ;
- renforcer le respect de tous les droits de l'homme dans le pays, notamment en matière de santé et d'éducation pour tous.

Pour conclure Mme la Présidente, ma délégation invite la communauté internationale à apporter son soutien à ce pays en vue de lui permettre de donner suite à ces engagements sur le plan international.

Je vous remercie.